

FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

DJIBOUTI

DISCUSSIONS POUR LA CONSULTATION AU TITRE DE L'ARTICLE IV CONCLUSIONS PRÉLIMINAIRES DE LA MISSION POUR L'ANNÉE 2013

25 MAI 2013

I. INTRODUCTION

1. **Le présent aide-mémoire fait la synthèse des discussions au titre de l'Article IV qui ont eu lieu à Djibouti du 12 au 25 mai 2013.** Les services du Fonds monétaire international remercient vivement les autorités pour leur hospitalité et leur disponibilité et pour l'appui qu'elles leur ont apporté durant leur séjour.

2. **Cet aide mémoire comprend cinq sections.** Après l'introduction, la deuxième section présente les discussions sur l'évolution récente de l'économie de Djibouti et les **perspectives** qui se dessinent à cet égard. La troisième section présente les **recommandations** concernant les politiques économiques. La quatrième section fait **le point sur les discussions préliminaires relatives à la négociation d'un éventuel** programme qui pourrait être appuyé par une Facilité Élargie de Crédit (FEC), et la cinquième section décrit les **mesures préalables que les autorités de Djibouti devront mettre en œuvre avant le début** du programme, ainsi que les critères indicatifs à fin juin 2013 qui servira de date test.

II. DISCUSSIONS AU TITRE DE L'ARTICLE IV : ÉVOLUTION RÉCENTE DE L'ÉCONOMIE ET PERSPECTIVES

A. Développements récents et mesures prises par les autorités

3. **La croissance économique s'est maintenue en 2012,** grâce en particulier à l'expansion des activités portuaires, du commerce de transit avec L'Éthiopie, les activités de transbordement, et du boom dans le secteur de la construction. Le PIB réel a enregistré une croissance de 4,8% contre 4,5% en 2011, tandis que les prix à la consommation ont diminué de 3,7% à fin 2012 contre 5,1% en 2011, sous l'effet d'une baisse des prix des denrées alimentaires importées. Le compte courant de la balance des paiements est resté déficitaire à 12,3 % en 2012 contre 14,1 % en 2011 du fait que les importations totales ont été contenues par la diminution des importations de gasoil pour la production électrique thermique, suite à la livraison de l'électricité d'Éthiopie à moindre cout. Cependant, les réserves internationales de la Banque Centrale de Djibouti (BCD) ont augmenté de 228 millions de dollars E.U. en 2011 et à 234 millions de dollars E.U. en 2012, assurant une couverture de l'émission monétaire au delà du niveau légal de 100 % requis, ou l'équivalent de 3,6 de mois d'importations de biens et services.

4. **La politique budgétaire de 2012 n'a pas eu l'effet escompté comparée aux repères arrêtés à la clôture de la Facilité Élargie de Crédit (FEC) en mai 2012.** Le solde budgétaire sur base engagements est passé d'un déficit de 0,7% du PIB en 2011 à un déficit de 2,7 % en 2012 (contre un objectif de surplus de 0,5%).

5. **Les recettes directes ont baissé en 2012** à cause d'une moindre performance des impôts fonciers, des enregistrements et vignettes mais surtout de la faible performance de l'impôt sur les sociétés, principalement de l'EDD et Djibouti Telecom. De plus, la substitution des importations de gasoil par l'électricité d'origine hydraulique d'Éthiopie qui est moins taxée, a eu un impact négatif sur le budget de 2012.

6. **Le crédit bancaire net à l'État a également été plus élevé que prévu.** Le déficit budgétaire a été financé par une baisse des dépôts de l'État auprès de la Banque centrale et dans une moindre mesure auprès des banques commerciales. L'État a continué à couvrir le service de la dette des établissements publics incapables de faire face à leurs obligations financières.

7. **Les autorités ont poursuivi un programme de réformes administratives soutenu depuis la fin de la FEC.** Sur le plan fiscal, une nouvelle nomenclature budgétaire a été introduite (logiciel Coriolis) et la nomenclature comptable, et l'informatisation des services de l'administration publique (la mise en place des interfaces Sydonia, Oracle et Agir). L'informatisation devrait permettre entre autres la mise en place du fichier unique du personnel de l'administration publique en juillet 2013. La DISED a déployé des efforts notables pour développer une stratégie d'élaboration de comptes nationaux visant l'introduction de comptes nationaux en 2016. Au niveau de la supervision bancaire, la BCD a intensifié sa politique de contrôle sur pièces et sur place, et a achevé la préparation de la plupart des instructions d'application de la Loi bancaire.

B. Thèmes discutés et défis de Djibouti

8. **Les discussions avec les autorités ont porté sur les thèmes principaux sous-tendant ces consultations au titre de l'Article IV**, à savoir (i) la soutenabilité budgétaire; (ii) la croissance inclusive; (iii) la stabilité et le développement financiers; et (iv) la compétitivité extérieure. De manière globale, les points de vues entre la mission et les autorités ont convergé, y compris sur les manques de capacités humaines et financières de Djibouti à mettre en œuvre des programmes complexes.

9. **La stratégie de croissance est l'un des thèmes récurrents abordé tant avec le gouvernement qu'avec les partenaires au développement ou la société civile.** Cette dernière devrait être revue et réorientée pour s'assurer que le progrès socio-économique soit durable et comprend une analyse franche des coûts et bénéfices du maintien ou non de la zone franche en son état actuel. En effet, la mission et les autorités s'accordent sur le point que le modèle de croissance poursuivi jusqu'à présent n'a pas renforcé le processus de développement et a été peu inclusif.

10. **Le principal défi de Djibouti à long terme est celui de la réduction de la pauvreté et du chômage, en tirant avantage de l'afflux massif d'investissements extérieurs.** Le maintien de la stabilité macroéconomique et l'accroissement du revenu réel par tête d'habitant nécessitent donc la mise en œuvre d'un ensemble de politiques inclusives et la mise en œuvre de réformes structurelles pour utiliser le potentiel de l'économie, sans porter atteinte à la soutenabilité budgétaire.

11. **La stabilité macroéconomique implique la réduction du déficit budgétaire à un niveau viable à long terme.** Comme prévu dans le programme à moyen terme, il est nécessaire que le solde budgétaire sur base engagements (sans prendre en compte les recettes et dépenses liées à la privatisation) soit équilibré. Les recettes doivent suffisamment augmenter pour dégager des ressources suffisantes pour faire face aux dépenses sociales pressantes et réduire la fracture sociale entre riches et pauvres (croissance inclusive). A cette fin, il est également essentiel que les autorités aient une stratégie appropriée et ainsi s'assurer que les ressources de l'État, y compris les recettes exceptionnelles de privatisation soient utilisées d'une manière réfléchie. Les réformes structurelles doivent viser la diversification sectorielle de l'économie, l'amélioration de l'environnement des affaires, et la promotion de la concurrence et du secteur privé.

12. **La viabilité des finances publiques et la soutenabilité de la dette publique restent sujettes à des risques importants à moyen terme.** Ces risques sont liés aux engagements éventuels qui pourraient découler des projets d'investissement majeurs en cours, de la situation des entreprises publiques en quasi monopole, et des systèmes de sécurité sociale et d'assurance maladie en cours de gestation. Pour limiter ces risques, il est nécessaire de (1) permettre aux entreprises publiques d'opérer sur des bases commerciales leur permettant de déterminer leurs prix et tarifs afin de couvrir leurs coûts opérationnels et mettre en place les investissements nécessaires; (2) réformer le système de sécurité sociale et le système de retraite des fonctionnaires pour rétablir leur viabilité; (3) s'assurer que le nouveau système d'assurance maladie prévu repose sur des bases financières viables, et que les cotisations couvrent les remboursements; (4) ne pas accorder de garanties implicites ou explicites de l'Etat dans les contrats signés par les entreprises et autres organismes publics et les partenariats publics-privés; (5) contenir les exonérations fiscales; et (6) élargir l'assiette fiscale afin de compenser les pertes de revenus qui pourraient résulter des réformes tarifaires envisagées (EDD, ONEAD et Djibouti Telecom).

III. RECOMMANDATIONS SUR LES POLITIQUES ÉCONOMIQUES A COURT TERME

13. **La hausse de la croissance du PIB, qui a avoisiné 5% ces cinq dernières années,** est essentielle pour accroître le revenu par tête et améliorer le niveau de vie des populations, tout en réduisant la pauvreté à travers une meilleure redistribution des revenus. L'atteinte de l'équilibre budgétaire à moyen terme doit être accompagnée par la mise en œuvre d'un ensemble de réformes structurelles ambitieuses au niveau macroéconomique et sectoriel permettant d'améliorer la compétitivité de l'économie et sa diversification au-delà du secteur des services.

14. **En premier lieu, l'amélioration de la compétitivité et la diversification de l'économie exigent le développement rapide des infrastructures de base** en particulier le réseau routier, la distribution d'énergie et de l'eau, et les télécommunications. Les systèmes d'éducation et de santé doivent être améliorés afin d'atteindre des niveaux comparables à ceux des autres pays à revenu moyen.

15. **En deuxième lieu, la mise en œuvre de ces mesures devra se faire non pas en augmentant les dépenses générales de l'État qui sont déjà élevées mais plutôt en ciblant les secteurs prioritaires.** Cela requiert des efforts pour améliorer la qualité des dépenses publiques tout en poursuivant, entre autres, des programmes sectoriels de dépenses à moyen terme cohérents avec les stratégies établies dans l'Initiative Nationale de Développement Social (INDS - en cours de révision). Cela également exige un renforcement des procédures de transparence et de gestion des ressources publiques et une meilleure préparation et exécution du budget. Dans ce cadre, il est souhaitable de s'assurer que:

- les politiques gouvernementales n'introduisent pas de distorsions qui risquent d'handicaper la compétitivité des entreprises djiboutiennes.
- les exonérations fiscales et autres avantages accordés ces dernières années dans le cadre des différents régimes du code des investissements et au niveau de la zone franche aient produit les effets attendus, soient nécessaires et ne faussent pas la concurrence avec les autres entreprises opérant ou qui comptent opérer dans le même secteur.
- les monopoles d'État dans les secteurs des services des utilités publiques et surtout des télécommunications n'empêchent pas l'ouverture progressive de certains secteurs à la concurrence domestique et internationale permettant d'améliorer la productivité et de réduire les coûts de production.

16. **Le développement de projets d'investissement public de grande envergure devrait s'inscrire dans une vision globale et sectorielle intégrée.** Dans le domaine des projets d'infrastructure et portuaires, il est important d'en évaluer l'impact économique, financier et environnemental sur le moyen terme, et de publier ces études. Il est également important de s'assurer que l'accord de garanties implicites ou explicites par le gouvernement aux prêts octroyés pour le développement de certains projets ne remette pas en cause les chances d'un

traitement approprié en vue de la réduction du poids de la dette de l'Etat, notamment auprès des créanciers du Club de Paris.

17. **La mission a recommandé aux autorités de ne pas perdre de vue l'importance de la diversification de l'économie** vers des secteurs nouveaux, porteurs de croissance et d'opportunités d'emplois comme la pêche, l'agriculture et le tourisme (recommandations de l'étude de la Banque Mondiale sur le nouveau modèle de croissance). Pour créer des emplois, il faudrait une meilleure adéquation entre la formation et les emplois ; par exemple, orienter la formation vers les métiers dédiés tels que les services liés aux secteurs du transport et de la construction. Bien que des flux d'investissements massifs soient attendus, il est probable que ceux-ci ne soient pas susceptibles de créer de nombreux emplois permanents ou de réduire la pauvreté, s'ils sont à forte intensité de capital ou tributaire de la main-d'œuvre étrangère.

18. **Une plus grande transparence et une meilleure gouvernance sont indispensables à la bonne gestion des ressources publiques et à la constitution d'un climat propice à l'investissement.** À cette fin, le gouvernement devrait poursuivre et renforcer les efforts qu'il déploie, notamment au niveau de la gestion des finances publiques. L'amélioration du climat des affaires et l'approfondissement de l'intermédiation financière sont également des éléments essentiels pour promouvoir une croissance élevée et durable. Le secteur privé à un rôle central à jouer dans le développement de Djibouti et doit avoir la capacité de gérer les risques qu'implique tout investissement. Un effort particulier doit être entrepris pour améliorer le climat des affaires, surtout sur les indicateurs de « doing business » pour lesquels le classement du Djibouti n'est pas satisfaisant. Dans ce cadre, un élément important est de créer un véritable guichet unique permettant aux opérateurs économiques qui désirent créer des entreprises, d'effectuer toutes leurs démarches administratives dans un même lieu, et d'adresser sans tarder les insuffisances notoires du système judiciaire surtout en matière de commerce et le traitement des litiges bancaires.

19. **Le système financier de Djibouti joue un rôle important dans la région, mais les circuits financiers devraient être densifiés dans le pays.** Le système bancaire demeure sain et rentable mais sa stabilité pourrait être renforcée en améliorant la qualité du crédit et en surveillant la concentration du crédit. La BCD devrait continuer à renforcer la supervision bancaire et le cadre réglementaire tout en encourageant les banques à recycler les excédents de liquidité dans le financement des besoins immenses de l'économie. La BCD devrait renforcer l'éventail des instruments à sa disposition pour des interventions dans les opérations monétaires et de stabilité financière tels que les réserves obligatoires et/ou ratio de liquidité. La BCD devrait aussi encourager et faciliter l'émergence d'un marché interbancaire et monétaire et se doter d'instruments indirects de gestion de la liquidité bancaire (Bons du Trésor ou certificats de la banque centrale). De même, pour renforcer la protection du système financier, la mission a recommandé aux autorités de publier dans les meilleurs délais les instructions déjà préparées et notamment celle sur le ratio de liquidité et de progresser rapidement sur la voie des réformes liées à la lutte contre le financement du terrorisme et le blanchiment. La mission a réitéré la recommandation du Programme d'évaluation du secteur financier (PESF) de 2009 d'élaborer un mécanisme de gestion de crise, ainsi que celle de la mission de mise à jour de l'évaluation des

sauvegardes portant sur la publication sans délai des états financiers de la banque centrale, notamment celui de 2011 déjà approuvé, et celui de 2012 dès son approbation.

20. **Les autorités ont réitéré leur intention de maintenir le régime actuel de caisse d'émission qui avait, depuis sa création, bien servi les objectifs de la stabilité financière et des prix, et a** permis de faire de Djibouti la plaque financière de la région. Elles ont indiqué leur disponibilité à prendre les mesures nécessaires pour tenir compte de l'environnement changeant, notamment en permettant à la BCD de jouer un rôle plus actif dans le système bancaire et financier. La mission a informé les autorités que, selon les calculs du FMI, le taux de change réel effectif du Franc djiboutien est resté globalement compétitif depuis 2008, mais le récent recul de l'Euro par rapport au dollar E.U. a favorisé une appréciation du taux de change effectif réel de Djibouti en 2012 de 15 % par rapport à son niveau d'équilibre.

21. **L'intégration régionale est fondamentale pour consolider le rôle de Djibouti comme un hub majeur dans la région.** La libéralisation du commerce extérieur avec les pays voisins peut permettre d'atteindre cet objectif. La mission a encouragé les autorités à jouer un rôle actif dans le débat régional qui s'est engagé au sein de la COMESA (Common Market for Eastern and Southern Africa), surtout en ce qui concerne le partenariat économique avec l'Union Européenne et l'application de son tarif extérieur commun (TEC).

22. **L'importation d'énergie électrique d'Éthiopie à cout considérablement inférieur à la génération thermique à Djibouti représente une opportunité pour améliorer la compétitivité extérieure et des conditions de vie de la population.** Le coût marginal du KW/heure d'électricité Éthiopienne est estimé à 11 centimes de dollar E.U. (y compris les coûts financiers de la ligne de transport et les impôts prélevés par l'État). Ce coût permet de réduire les tarifs d'électricité pour les ménages pauvres (comme ça été déjà fait) et pour les entreprises. La réduction des tarifs de l'électricité pour les entreprises est considérée comme un facteur important pour réduire les couts de production à Djibouti, améliorer la compétitivité des entreprises et encourager l'émergence d'un tissu industriel basé sur les PME. Les économies réalisées grâce à l'importation de l'énergie électrique d'Éthiopie devront aussi permettre l'expansion du réseau national et offrir l'électricité à la moitié des djiboutiens qui n'y ont pas encore accès.

23. **Djibouti à un potentiel considérable de production d'énergies renouvelables** et a initié les premières étapes pour le démarrage des tests de puissance des forages de la future centrale géothermique à Assal, qui devrait commencer à produire une énergie propre dans quelques années à des prix aussi compétitifs que ceux d'Éthiopie. Djibouti a aussi démarré des projets d'énergie solaire et éolienne au niveau local, mais qui pourraient à moyen terme devenir comparativement avantageux en termes de production énergétique et de croissance sectorielle.

IV. CADRE ET POLITIQUES MACROÉCONOMIQUES ET PERSPECTIVES DE LA CONCLUSION D'UNE NOUVELLE FEC

24. **Les perspectives de croissance et de l'inflation 2013-14 restent favorables mais des risques persistent.** Étant donné le niveau soutenu de la demande globale et des projets d'investissements en cours, le PIB réel devrait augmenter de près de 5 % en 2013-14 et se stabiliser aux alentours de 6 % en 2015–18. Cependant, Djibouti pourrait subir le contrecoup d'un ralentissement de l'économie mondiale ou de crises et/ou instabilité dans certains pays de la sous région, qui pourraient se traduire par une baisse du volume des biens importés par l'Éthiopie, de la diminution des opérations de transbordements, ou de la baisse des services rendus par Djibouti. L'inflation devrait se stabiliser à environ 2,5 % entre 2013–18 grâce à la stabilisation des prix des denrées alimentaires importés et de l'électricité, contre 3,7 % en 2012 et 5,1 % en 2011.

25. **Une gestion prudente et rationnelle du budget s'impose surtout dans un contexte de revenus exceptionnels.** Le gouvernement devrait utiliser les revenus générés par des investissements réalisés pour accélérer le processus de transformation et de diversification de l'économie, améliorer la situation financière de l'État, et atténuer ainsi la vulnérabilité de l'économie liée au modèle développement économique poursuivi. Cependant, les revenus exceptionnels générés par la privatisation partielle du port risquent de se traduire par une augmentation insoutenable des dépenses si elles ne sont pas utilisées d'une manière prudente. Une telle évolution remettrait en cause les progrès importants réalisés pour améliorer la stabilité macroéconomique.

26. **Il est urgent de resserrer la politique budgétaire pour pouvoir atteindre les objectifs fixés pour l'année 2013.** Le relâchement de la politique budgétaire depuis mi-2012 et le manque à gagner concernant l'ajustement des prix des carburants à la pompe ont conduit à une situation qui n'est pas soutenable. Des mesures courageuses doivent être prises rapidement, pour définir un profil budgétaire cohérent avec un cadre macroéconomique stable. C'est ainsi que la mission a recommandé que les autorités révisent leur LF2013 afin d'atteindre un niveau de déficit budgétaire de 1,1% à fin 2013 sur base ordonnancement incluant les dépenses liées aux recettes de privatisation.

27. **Pour atteindre l'objectif budgétaire pour 2013, les autorités devraient poursuivre les efforts et propositions discutés durant cette mission.** Cela requiert, premièrement de trouver une solution durable au problème des subventions des carburants à la pompe; deuxièmement, d'achever le recensement des djiboutiens économiquement faibles (registre des pauvres) et d'estimer le coût de mesures sociales qui pourraient les assister; et troisièmement de réduire et mieux maîtriser les autres dépenses, y compris au niveau de la masse salariale à travers la réforme du fichier de la fonction publique en cours. Au niveau des recettes, le gouvernement devrait prendre de nouvelles mesures fiscales pour élargir l'assiette, améliorer le rendement de l'administration fiscale, s'assurer que les bons résultats des recettes réalisés au premier trimestre 2013 ne soient pas temporaires et s'abstenir d'octroyer de nouvelles exemptions fiscales légales

et discrétionnaires jusqu'à la revue du système en cours. En outre, les exonérations fiscales existantes devraient être revues en mettant fin à celles sans base légale; enfin des efforts supplémentaires devraient être faits pour recouvrer les arriérés fiscaux.

28. **Le resserrement de la politique budgétaire requiert également un renforcement de la coordination aussi bien au niveau technique que politique, particulièrement dans la perspective d'un programme éventuel.** Au niveau technique, le comité de trésorerie, qui serait appuyé à cet effet par la cellule macroéconomique, devrait être réactivé et tous les directeurs impliqués dans la collecte des recettes et la chaîne de la dépense devraient en être membres. Les travaux de ce comité devraient s'appuyer sur un plan de trésorerie mensuel glissant sur trois mois. Au niveau politique, il serait souhaitable qu'un comité interministériel soit responsable de la mise en œuvre du programme économique du gouvernement. La feuille de route du gouvernement, énoncée lors du Discours de Politique Générale du Gouvernement devant l'Assemblée Nationale en [...] 2013, devrait constituer un cadre de référence et de cohérence avec le budget 2013 et devrait aider à inscrire les actions du gouvernement dans le cadre macroéconomique arrêté dans le contexte d'un futur programme.

29. **Le renforcement de la stabilité macroéconomique et de la viabilité budgétaire nécessitent de mettre fin à la pratique de transférer à l'État un certain nombre de charges et de dettes encourues par des entreprises ou des organismes publics,** ainsi qu'à certaines pratiques d'accumulation récurrente d'arriérés. Les réformes nécessaires devraient être mises en œuvre pour renforcer la situation financière des entreprises et organismes publics. A cet effet, les arriérés, surtout croisés, qui ont fait l'objet d'accords d'apurement en 2011 avec un début d'exécution, devraient faire l'objet d'une attention particulière, en vue de leur apurement définitif sur la base des conventions signées, et de l'opportunité qu'offre la situation financière favorable actuelle de l'État. De plus, chaque exercice comptable devrait s'accompagner d'un règlement de dettes croisées entre l'État et les entreprises publiques afin que ces dettes soient réglées dans l'année fiscale.

30. **Le renforcement de la collecte et de la diffusion des données macroéconomiques et leur mise à jour d'une façon rapide et régulière sont des éléments essentiels pour l'amélioration des analyses économiques.** A cet égard, grâce au soutien de la Banque mondiale et autres bailleurs, la préparation et l'intention de publier prochainement les comptes (nationaux) rapides qui viennent d'être réalisés, et la mise en œuvre d'un véritable système de comptes nationaux, ainsi qu'un nouvel indice harmonisé des prix sont des étapes essentielles au renforcement des statistiques nationales. De même, avec l'assistance de la Banque mondiale, les autorités ont développé un profil de la pauvreté en 2012, qui montre que 79 % de la population vit en pauvreté relative et que 42 % sont en situation d'extrême pauvreté. L'enquête budget-consommation en cours devrait permettre d'aboutir à un nouvel indice des prix à la consommation. Il a été recommandé également aux autorités de publier dès que possible sur internet l'ensemble de statistiques économiques disponibles.

31. **En conclusion, Djibouti a franchi des étapes importantes ces dernières années en vue d’asseoir son économie sur des bases saines et ainsi se préparer pour les défis à venir.** Le niveau élevé des investissements en cours ou prévus et l’augmentation de la croissance attendue sont l’occasion de mettre en place les fondements d’un développement économique durable. Cette occasion doit être saisie et la mission encourage le gouvernement à mettre en œuvre son programme avec détermination. Le Fonds monétaire international, quant à lui, se tient prêt à apporter son aide au gouvernement dans les domaines qui relèvent de sa compétence.

V. CONTOURS D’UN EVENTUEL PROGRAMME AU TITRE DE LA FEC : PROCHAINES ETAPES

32. **La mission a pris note de la détermination des autorités djiboutiennes de consolider les gains économiques réalisés ces dernières années,** en exprimant son intérêt pour un nouveau programme au titre de la FEC supporté par le FMI. Le Fonds monétaire est prêt à apporter son assistance à Djibouti dans ce cadre, **dès que les conditions économiques seront clarifiées.**

33. **Au premier trimestre 2013, Djibouti a franchi une étape importante avec l’amélioration de la collecte des recettes, ce qui lui a permis de régulariser la majeure partie de ses arriérés de dette extérieure.** Ces remboursements ont été financés en partie grâce à une amélioration de la situation de trésorerie au premier trimestre et grâce aux recettes de privatisations que le pays a obtenu suite à la vente d’une partie des actifs du PAID (Port Autonome International de Djibouti) à des investisseurs chinois pour un montant de 185 millions de dollars des E.U., dont l’impact budgétaire et macroéconomique devra être pleinement évalué dans la programmation future.

34. **De même, en vue d’entamer les discussions au titre de la FEC probablement en septembre les autorités devront mettre en œuvre un certain nombre de mesures préalables afin de démontrer leur volonté de réforme.** Ces actions préalables ont trait notamment à (i) la suppression de la subvention (manque à gagner fiscal) sur le super; et sur le diesel pour les grandes entreprises; (ii) la compilation d’une liste des exonérations, par société, indiquant leur nature, leur base légale ainsi que leur date d’expiration; (iii) suspension de l’octroi de nouvelles exonérations jusqu’à l’adoption d’un plan de réforme du système d’exonération; (iv) et la signature d’un mémorandum d’entente entre la BCD et le Ministère du Budget qui définira les rôles et responsabilités pour l’utilisation et le remboursement des ressources de tirages sur les prêts du FMI.

35. **Les résultats budgétaires de juin devront être en ligne avec les objectifs de fin d’année montrant la voie d’une consolidation fiscale solide.** D’un commun accord, l’objectif de juin a été fixé à un déficit (base ordonnancement) de 0,7 % du PIB. De plus, la progression des recettes et dons devrait atteindre 35 % du PIB contre 34 % dans la LFI2013 en raison d’un effort de collecte des impôts grâce à un renforcement des contrôles et du recouvrement des arriérés. Grace à l’augmentation prévue des recettes ainsi qu’aux recettes de privatisation, les autorités ont revu à la hausse les dépenses sur le matériel civil, les salaires et les transferts avec

l'introduction de l'assurance maladie au quatrième trimestre 2013, les dépenses d'investissement, le remboursement des arriérés et la reconstitution des dépôts de l'État auprès de la BCD.

36. **Une table ronde de bailleurs de fonds pourrait s'avérer nécessaire vers la fin de l'année** pour financer les orientations de la nouvelle INDS en cours d'actualisation, et avant le passage du dossier de Djibouti au conseil d'administration du FMI.

Table 1. Djibouti: Selected Economic and Financial Indicators, 2010–13

(Quota: SDR 15.9 million)
 (Population: 0.818 million; 2009)
 (Per capita nominal GDP: \$1,383; 2010)
 (Poverty rate: 79 percent; 2012)
 (Unemployment rate: 48.4 percent; 2012)
 (Main export: Port related services)

	2010	2011	Est. 2012	Proj. 2013
	(Annual percent change, unless indicated)			
National accounts				
Real GDP (annual change in percent)	3.5	4.5	4.8	5.0
Consumer prices (annual average)	4.0	5.1	3.7	2.5
Consumer prices (end of period)	2.8	7.6	1.1	3.5
	(In percent of GDP)			
Investment and saving				
Total fixed capital investment	19.8	24.6	26.4	29.4
Private	8.1	13.5	13.4	16.8
Public	11.7	11.1	13.0	12.7
Gross national savings	14.5	10.5	14.1	17.4
Savings/investment balance	-5.4	-14.1	-12.3	-12.1
Public finances 1/				
Total revenue and grants	35.5	34.5	34.5	35.0
<i>Of which:</i> Tax revenue	20.2	20.3	18.5	20.3
Expenditure and net lending	36.0	35.2	37.2	36.1
<i>Of which:</i> Current expenditure	24.3	24.1	24.2	23.4
Investment expenditure	11.7	11.1	13.0	12.7
Total revenue (excluding grants)	30.1	28.5	25.8	28.4
Overall balance (commitment basis, incl. grants)	-0.5	-0.7	-2.7	-1.1
Domestic financing	0.1	0.9	2.6	1.3
External financing	1.3	1.7	0.7	0.8
Change in domestic arrears (decrease -) 2/	-0.8	-2.0	-0.6	-1.0
Monetary sector	(Annual percent change, unless otherwise indicated)			
Net foreign assets	5.1	-10.5	13.6	30.5
Net domestic assets	38.4	12.5	18.3	-38.6
Claims on the private sector	21.4	2.5	2.2	8.5
Broad money	12.2	-4.5	15.1	8.6
Velocity of broad money (ratio)	1.1	1.2	1.2	1.2
Average commercial lending interest rate (in percent)	10.1
	(In millions of U.S. dollars, unless otherwise indicated)			
External sector				
Exports of goods and services	359	420	457	522
Imports of goods and services	-504	-674	-725	-785
Balance of goods and services	-145	-255	-267	-262
Current account balance (in percent of GDP)	-5.4	-14.1	-12.3	-12.1
FDI (in percent of GDP)	2.4	6.3	8.1	20.5
Stock of external public and publicly guaranteed debt (in percent of GDP)	56.1	52.3	49.1	52.4
Gross official reserves 3/	231	228	234	407 ¹
(in months of next year's imports of goods and services)	4.1	3.8	3.6	6.1
Gross foreign assets of commercial banks	745	692	774	852
(in months of imports of goods and services)	13.3	11.5	11.8	12.8
Memorandum items:				
Nominal GDP (in millions of Djibouti francs)	200,578	220,222	240,569	258,823
Currency board cover (in percent) 4/	122.4	117.0	113.2	105.2
Exchange rate (DF/US\$) end-of-period	177.7	177.7	177.7	177.7
Real effective exchange rate (yearly average, 2005=100)	100.6	96.8
(Change in percent; depreciation -)	6.0	-3.8

Sources: Djibouti authorities; and IMF staff estimates and projections.

1/ 2013 budget received but not discussed.

2/ Does not include repayment of arrears to public enterprises accumulated in 2009. Repayment of these arrears is included in current expenditure in 2010–12.

3/ Revised based on new estimates of outgoing remittances.

4/ Gross foreign assets of the CBD in percent of monetary liabilities (reserve money and government deposits at CBD).

Table 2. Djibouti: Central Government Fiscal Operations, 2010–13

(In millions of Djibouti francs)

	2010	2011	Est.	Proj.
			2012	2013
Revenues and grants	71,124	75,992	82,904	90,536
Tax revenue	40,582	44,630	44,451	52,630
Direct taxes 1/	18,726	20,477	21,143	25,368
Indirect and other taxes	21,857	24,153	23,308	27,262
Indirect taxes	19,828	21,911	21,164	23,997
Other taxes	2,029	2,242	2,144	3,265
Nontax domestic revenues	8,872	7,493	7,218	9,729
Nontax external revenues 2/	10,965	10,554	10,329	11,148
Grants	10,705	13,315	20,574	17,030
Development projects	9,831	10,606	17,479	13,093
Budget support for current expenditures	874	2,709	3,095	3,937
Total expenditure	72,140	77,515	89,473	93,378
Current expenditure	48,649	53,096	58,170	60,558
Wages and related expenditure	25,464	27,281	28,995	28,186
Wages and contributions	22,911	24,584	26,144	25,234
Housing subsidies	2,553	2,697	2,851	2,952
Goods and services	14,359	16,007	17,725	17,156
Of which: repayment of arrears to public enterprises 3/	0	1,300	0	0
Civil expenditure	11,349	13,347	14,423	14,424
Of which: extrabudgetary spending	0	0	0	0
Military expenditure 4/	3,010	2,660	3,302	2,732
Maintenance	1,152	1,081	1,330	1,214
Transfers 5/	6,055	6,849	7,242	10,804
Interest	745	946	1,027	1,038
Foreign-financed current spending	874	932	1,851	2,160
Investment expenditure	23,491	24,419	31,303	32,820
Domestically financed	10,068	7,865	9,073	13,588
Of which: extrabudgetary spending	0	0	0	0
Foreign-financed	13,423	16,554	22,230	19,232
Grants	9,831	10,606	17,479	13,093
Loans	3,592	5,948	4,751	6,139
Overall balance (commitment basis, incl. grants)	-1,016	-1,523	-6,568	-2,842
Overall balance (commitment basis, excl. privatization-related expenditure)	-1,016	-1,523	-6,568	3,158
Overall balance (commitment basis, excl. grants)	-11,721	-14,838	-27,142	-19,872
Change in arrears (cash payments = -)	-1,626	-4,318	-1,365	-2,700
Repayment of domestic arrears 6/	-1,603	-4,342	-1,330	-2,700
External arrears (interest)	-23	-15	-35	0
Debt relief on interest payments	0	39	0	0
Overall balance (cash basis, incl. grants)	-2,642	-5,841	-7,933	-5,542
Financing	2,698	5,840	7,978	5,542
Domestic financing (net)	158	2,091	6,200	3,367
Bank financing	254	2,187	6,296	-29,290
Central bank	842	1,101	5,593	-28,290
Commercial banks	-588	1,086	703	-1,000
Nonbank financing	-96	-96	-96	32,657
External financing (net)	2,540	3,749	1,778	2,175
Disbursements	3,592	5,948	4,751	6,139
Amortization payments	-1,052	-2,129	-2,973	-3,964
Discrepancy	56	-1	45	0
Memorandum items:				
Current expenditure for social purposes 7/	37,162	29,225	29,062	36,029
Base fiscal balance 8/	-8,389	-6,606	-12,423	-8,328
Domestic revenue	49,454	52,123	51,669	62,358
Domestically financed expenditure	57,843	58,729	64,092	70,686

Sources: Djibouti authorities; and IMF staff estimates and projections.

1/ Includes €7.5 million of ITS personal income taxes from the French military, as per leasing agreement.

2/ Annual leasing fees from French (€30 million) and U.S. (US\$30 million) military bases, which include the payment of TIC. on behalf of French soldiers. From Q3 2010, includes US\$3 million from Japanese military base.

3/ In 2010–12 includes the repayment of arrears to public enterprises accumulated in 2009.

4/ Includes €5 million (out of a total of €30 million) of foreign-financed current spending from French military as per leasing agreement. The budget classifies this amount as domestic investment spending.

5/ Excludes housing subsidies.

6/ Repayment of Actuariat arrears consolidated in 2011.

7/ Revised from 2010 to exclude salaries. In 2011 includes only social spending as defined in TMU.

8/ Defined as domestic revenue minus expenditure financed from domestic sources.

Table 3. Djibouti: Central Government Fiscal Operations, 2010–13

(In percent of GDP)

	2010	2011	Est.	Proj.
			2012	2013
Revenues and grants	35.5	34.5	34.5	35.0
Tax revenue	20.2	20.3	18.5	20.3
Direct taxes 1/	9.3	9.3	8.8	9.8
Indirect and other taxes	10.9	11.0	9.7	10.5
Indirect taxes	9.9	9.9	8.8	9.3
Other taxes	1.0	1.0	0.9	1.3
Nontax domestic revenues	4.4	3.4	3.0	3.8
Nontax external revenues 2/	5.5	4.8	4.3	4.3
Grants	5.3	6.0	8.6	6.6
Development projects	4.9	4.8	7.3	5.1
Budget support for current expenditures	0.4	1.2	1.3	1.5
Total expenditure	36.0	35.2	37.2	36.1
Current expenditure	24.3	24.1	24.2	23.4
Wages and related expenditure	12.7	12.4	12.1	10.9
Wages and contributions	11.4	11.2	10.9	9.7
Housing subsidies	1.3	1.2	1.2	1.1
Goods and services	7.2	7.3	7.4	6.6
Of which: repayment of arrears to public enterprises 3/	0.0	0.6	0.0	0.0
Civil expenditure	5.7	6.1	6.0	5.6
Of which: extrabudgetary spending	0.0	0.0	0.0	0.0
Military expenditure 4/	1.5	1.2	1.4	1.1
Maintenance	0.6	0.5	0.6	0.5
Transfers 5/	3.0	3.1	3.0	4.2
Interest	0.4	0.4	0.4	0.4
Foreign-financed current spending	0.4	0.4	0.8	0.8
Investment expenditure	11.7	11.1	13.0	12.7
Domestically financed 4/	5.0	3.6	3.8	5.2
Of which: extrabudgetary spending	0.0	0.0	0.0	0.0
Foreign-financed	6.7	7.5	9.2	7.4
Grants	4.9	4.8	7.3	5.1
Loans	1.8	2.7	2.0	2.4
Overall balance (commitment basis, incl. grants)	-0.5	-0.7	-2.7	-1.1
Overall balance (commitment basis, excl. privatization-related expenditure)	-0.5	-0.7	-2.7	1.2
Overall balance (commitment basis, excl. grants)	-5.8	-6.7	-11.3	-7.7
Change in arrears (cash payments = -)	-0.8	-2.0	-0.6	-1.0
Repayment of domestic arrears 7/	-0.8	-2.0	-0.6	-1.0
External arrears (interest)	0.0	0.0	0.0	0.0
Debt relief on interest payments	0.0	0.0	0.0	0.0
Overall balance (cash basis)	-1.3	-2.7	-3.3	-2.1
Financing	1.3	2.7	3.3	2.1
Domestic financing (net)	0.1	0.9	2.6	1.3
Bank financing	0.1	1.0	2.6	-11.3
Central bank	0.4	0.5	2.3	-10.9
Commercial banks	-0.3	0.5	0.3	-0.4
Nonbank financing	0.0	0.0	0.0	12.6
External financing (net)	1.3	1.7	0.7	0.8
Disbursements	1.8	2.7	2.0	2.4
Amortization payments	-0.5	-1.0	-1.2	-1.5
Discrepancy	0.0	0.0	0.0	0.0
Memorandum items:				
GDP 7/	200,578	220,222	240,569	258,823
Base fiscal balance 8/	-4.2	-3.0	-5.2	-3.2
Domestic revenue	24.7	23.7	21.5	24.1
Domestically financed expenditure	28.8	26.7	26.6	27.3

Sources: Djibouti authorities; and IMF staff estimates and projections.

1/ Includes €7.5 million of ITS personal income taxes from the French military, as per leasing agreement.

2/ Annual leasing fees from French (€30 million) and U.S. (US\$30 million) military bases, which include the payment of TIC or behalf of French soldiers. From Q3 2010, includes US\$3 million from Japanese military base.

3/ In 2010–12 includes the repayment of arrears to public enterprises accumulated in 2009.

4/ Includes €5 million (out of a total of €30 million) of foreign-financed current spending from French military as per leasing agreement. The budget classifies this amount as domestic investment spending.

5/ Excludes housing subsidies.

6/ Repayment of Actuarial arrears consolidated in 2011.

7/ 2010 GDP was revised compared to program.

8/ Defined as domestic revenue minus expenditure financed from domestic sources.

Table 4. Djibouti: Balance of Payments, 2010–13
(In millions of U.S. dollars, unless otherwise indicated)

	2010	2011	Proj.	
			2012	2013
Current account (including grants)	-60.6	-175.2	-166.2	-175.6
(in percent of GDP)	-5.4	-14.1	-12.3	-12.1
Credit	359.2	419.7	457.4	522.5
Exports of goods, f.o.b.	80.9	92.7	118.0	132.9
Exports of services	278.3	327.0	339.4	389.5
Of which: services to foreign military bases	186.9	175.0	183.4	220.1
maritime transportation	34.6	62.1	62.6	69.9
Debit	-504.0	-674.4	-724.6	-784.9
Imports of goods, f.o.b.	-375.8	-510.6	-564.5	-611.8
Of which: investment goods	-74.6	-115.1	-131.2	-223.5
crude oil and petroleum products	-154.9	-181.7	-136.0	-139.5
drought-related	...	18.8	27.0	...
Imports of services	-128.3	-163.8	-160.0	-173.1
Net income from abroad 1/	83.9	63.2	76.0	64.4
Of which: income related to the lease of military bases	61.7	59.4	58.1	62.7
Net current transfers from abroad	0.3	16.3	25.0	22.4
Private (net)	-8.6	-9.0	-9.4	-9.7
Official (net)	8.9	25.3	34.3	32.1
drought-related	...	0.0	16.1	...
Capital and financial account 2/	82.0	205.0	102.5	341.0
Net capital transfers	67.3	20.6	104.7	82.5
Foreign direct investment	26.8	78.0	110.0	298.0
Public sector (net)	8.7	31.2	-4.5	28.3
Disbursements	28.7	55.0	24.7	70.3
Repayments	-20.0	-23.8	-29.3	-42.0
Of which: Eligible for Paris Club rescheduling	0.0	0.0	0.0	0.0
Commercial banks (- = increase in NFA)	-20.9	75.2	-107.6	-67.7
SDR allocation
Errors and omissions	-7.8	-45.7	40.5	0.5
Overall balance (deficit -)	13.5	-15.9	-23.1	165.9
Financing	-13.5	15.9	23.1	-165.9
Central bank	-17.1	6.5	12.6	-173.8
Assets	-13.1	2.3	-5.9	-172.6
Liabilities	-4.0	4.2	18.5	-1.2
Of which: SDR allocation
Of which: ECF financing	0.0	7.0	18.5	0.0
Of which: ECF augmentation	...	0.0	0.0	...
Exceptional financing	3.6	9.4	25.0	8.0
Budget support from donors (grants and loans)	0.0	10.0	7.0	10.0
Change in overdue obligations (decrease-)	0.0	0.0	0.5	-0.5
Expected debt relief	3.6	9.4	0.0	1.5
Paris Club	2.5	2.4	0.0	0.0
Non-Paris Club	0.0	0.0	0.0	0.0
Unidentified financing	0.0	0.0
Memorandum items:				
Central bank gross foreign assets	230.6	228.3	234.2	406.8
In months of next year's imports of goods and services	7.4	5.4	5.0	8.0
Currency board cover	122.4	117.0	113.2	105.2
FDI (in percent of GDP)	2.4	6.3	8.1	20.5
Drought-related external assistance	...	18.8	27.0	...
Official external debt (including public and publicly guaranteed debt)				
In millions of U.S. dollars	633.6	648.4	664.9	763.7
In percent of GDP	56.1	52.3	49.1	52.4
In percent of exports of goods and services	176.4	154.5	145.3	146.2
Debt service				
In millions of U.S. dollars	28.0	33.0	38.7	56.2
In percent of GDP	2.5	2.7	2.9	3.9
In percent of exports of goods and services	7.8	7.9	8.5	10.8

Sources: Djibouti authorities; and IMF staff estimates and projections.

1/ Includes the French and U.S. contributions for the military bases and outflows of interest due on Paris Club debt.

2/ Excludes exceptional financing.

Table 5. Djibouti: Monetary Survey and Banking Sector Indicators, 2010–13

(End-of-period, in millions of Djibouti francs, unless otherwise indicated)

	2010	2011	Proj.	
			2012	2013
Broad money	187,589	179,209	206,184	223,895
Currency in circulation	20,084	20,349	22,029	24,035
Deposits	167,505	158,860	184,155	199,860
Demand deposits	107,207	102,746	112,854	121,310
Djibouti francs	72,251	63,125	64,130	68,007
Foreign currency	34,956	39,621	48,724	53,303
Time deposits	60,298	56,114	71,301	78,550
Djibouti francs	18,657	17,784	23,862	25,960
Foreign currency	41,641	38,330	47,439	52,590
Net foreign assets	138,414	123,890	140,757	183,703
Central bank	34,322	33,171	30,925	61,818
Assets	40,979	40,571	41,621	72,296
Liabilities	6,657	7,400	10,696	10,478
Commercial banks	104,092	90,719	109,847	121,885
Assets	132,369	122,994	137,593	151,500
Liabilities	28,277	32,275	27,746	29,615
Net domestic assets	49,175	55,319	65,427	40,192
Claims on government (net)	3,161	5,348	11,634	-17,656
Central bank	706	1,807	7,390	-20,900
Commercial banks	2,455	3,541	4,244	3,244
Claims on nongovernment sector	69,058	70,407	74,284	78,055
Public enterprises	2,646	2,339	4,685	2,517
Private sector	66,412	68,068	69,599	75,538
<i>Of which:</i> In foreign currency	14,476	14,837	14,632	15,881
Capital accounts	-11,187	-14,935	-17,632	-18,710
Other items (net)	-11,857	-5,501	-2,859	-1,497
	Change from previous year; in percent of broad money			
Broad money	12.2	-4.5	15.1	8.6
Currency in circulation	0.3	0.1	0.9	1.0
Net foreign assets	4.0	-7.7	9.4	20.8
Central bank	1.8	-0.6	-1.3	15.0
Commercial banks	2.2	-7.1	10.7	5.8
Net domestic assets	8.2	3.3	5.6	-12.2
<i>Of which:</i> Claims on government (net)	0.2	1.2	3.5	-14.2
Claims on nongovernment sector	7.0	0.7	2.2	1.8
Memorandum items:				
Monetary authorities				
Net international reserves (in U.S. dollars million)	20.5	11.7	5.9	-0.7
Gross foreign assets (in U.S. dollars million)	230.6	228.3	234.2	406.8
In percent of foreign currency deposits	53.5	52.0	43.3	68.3
In percent of total deposits	24.5	25.5	22.6	36.2
Banking system				
Credit to the private sector, 12-month percent change	21.4	2.5	2.2	8.5
Money velocity	1.1	1.2	1.2	1.2

Sources: Djibouti authorities; and IMF staff estimates and projections.